



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 9 février 2023
Convocation du : 3 février 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le neuf février à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Arnaud MARIE, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Alexis DEBUISSON

DE23.012

PERSONNEL COMMUNAL
TABLEAU DES EFFECTIFS
CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Autorisation – Approbation

☪

Afin de tenir compte des besoins de la Ville et après avis du Comité Social Territorial, il est proposé de procéder aux créations et suppressions de postes suivantes :

CRÉATIONS

CATÉGORIE B

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 16 heures hebdomadaires

CATÉGORIE C

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 23 heures 30
- 1 poste de gardien-brigadier à temps complet

SUPPRESSIONS

CATÉGORIE A

- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet
- 1 poste de cadre de santé à temps complet
- 1 poste de puéricultrice à temps complet

CATÉGORIE B

- 1 poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps complet

CATÉGORIE C

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 24 heures 30
- 1 poste de brigadier-chef principal à temps complet
- 2 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification du tableau des effectifs.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 20 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 07 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » sauf pour le poste de gardien-brigadier à temps complet
- 07 abstentions : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » pour le poste de gardien-brigadier à temps complet
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Alexis DEBUISSON
Conseiller Municipal
Secrétaire de séance



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

